

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Master des Professions de Santé s'adresse à toutes les professions de santé exerçant en France, licenciés à la Fédération Française de Golf et possédant un certificat médical, leur permettant de participer à des compétitions sur l'année 2021. Le Master se déroulera selon un calendrier comprenant 14 qualifications régionales et une finale nationale.

● Formule de jeu

Individuel. Stableford brut et net. Départ en shotgun. Les hommes partiront des boules jaunes et les femmes des boules rouges. Deux séries : 0-18 et 19-35. Au delà de 35 d'index, celui-ci sera ramené automatiquement à 35.

● Dotation

Les deux premiers brut et les trois premiers net de chaque série. Concours de drive et concours de précision.

● Qualifiés pour la finale

4 qualifiés, le premier brut et le premier net de chaque série.

● Date limite d'inscription

5 jours avant chaque épreuve.

Les inscriptions seront considérées comme enregistrées à réception du bulletin dûment rempli (email obligatoire), envoyé à :

LE BUREAU DU GOLF - 39 sente de la pyramide - 92100 Boulogne-Billancourt

Toute inscription est définitive et les droits d'inscription ne sont pas remboursables, sauf cas exceptionnel. En cas d'annulation d'une épreuve pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, il sera demandé aux clubs de trouver une nouvelle date. En cas d'impossibilité de trouver une nouvelle date, les droits d'inscription seront remboursés.

